

**DÉPARTEMENT DES LANGUES**

**Plan de cours**

**COURS :** **Culture Anglaise et Littérature**

**PROGRAMME :** Formation générale – 1<sup>er</sup> ensemble – tous les programmes

**DISCIPLINE :** 604 : Anglais, langue seconde

**Pondération :** Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

**PROFESSEURS<sup>1</sup> DU COURS**

Housego, Mark  
Paquiot, Alethea  
Ryan, Jennifer

**BUREAU** 📞 **poste**

A-256 5847  
A-242 6421  
A-238 2649

✉️ **courriel**

mark.housego@cegepmontpetit.ca  
alethea.paquiot@cegepmontpetit.ca  
jennifer.ryan@cegepmontpetit.ca

**PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ POUR LES ÉTUDIANTS**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

**COORDONNATEUR DU  
DÉPARTEMENT**

Pelletier, Olivier

**BUREAU** 📞 **poste**

A-238 5865

✉️ **courriel**

olivier.pelletier@cegepmontpetit.ca

<sup>1</sup> Dans ce document, la forme masculine est utilisée à titre épïcène et elle englobe de ce fait le féminin.

## PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le présent cours constitue le premier ensemble du niveau III en anglais, langue seconde, et est partie intégrante des cours de formation générale de l'étudiant. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture.

Ce plan de cours doit être conservé par l'étudiant tout au long de ses études, car il sera utile au moment de l'activité d'intégration.

## COMPÉTENCE MINISTÉRIELLE

CODE : 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale et culturelle.

## OBJECTIF TERMINAL DE COURS

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure d'analyser de façon nuancée en anglais, à l'oral et à l'écrit, des œuvres littéraires et des sujets à portée sociale ou culturelle.

## ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement, enseignement magistral, organisation de tables rondes, ateliers d'écriture et autres activités favorisant l'expression des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : exercices d'usage langagier et grammatical; lecture de textes de divers genres; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; ateliers d'écriture, tables rondes; travail de recherche en bibliothèque ou sur internet; présentation des résultats de la recherche; visionnage de vidéos à des fins de discussion ou d'analyse.

## PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<b>PÉRIODE DES ACTIVITÉS</b> Semaine 1 à 15		
<b>1. Argumenter à l'oral</b>		
1.1 Démontrer à l'oral sa position lors d'une interaction soutenue	<ul style="list-style-type: none"> <li>techniques d'argumentation</li> <li>organisation et justification d'un point de vue</li> <li>réinvestissement de contenu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité</li> <li>prise de notes</li> <li>recherche d'informations pertinentes</li> <li>réflexion personnelle</li> <li>préparation et pratique de l'exposé</li> <li>élaboration de soutien visuel</li> </ul>
1.2 Élaborer des arguments contraires	<ul style="list-style-type: none"> <li>éthique du respect et de l'ouverture</li> <li>enchaînement d'idées</li> <li>vocabulaire de débat et marqueurs de relation</li> <li>Formulation de questions complexes dans le cadre d'un débat</li> </ul>	
1.3 Présenter les thèmes et le contexte socio-culturel d'œuvres étudiées	<ul style="list-style-type: none"> <li>identification du sens de l'œuvre dans son contexte</li> <li>analyse des facteurs socio-culturels qui influencent l'auteur</li> <li>discernement des thèmes d'une oeuvre</li> <li>synthèse d'arguments principaux</li> </ul>	
<b>2. Rédiger une analyse et réviser un texte</b>		
2.1 Distinguer la structure de textes littéraires	<ul style="list-style-type: none"> <li>éléments littéraires : <i>plot structure, narrator, characters, theme, style</i></li> <li>figures de style : métaphore, comparaison, etc.</li> <li>genres littéraires et/ou types de discours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité</li> <li>recherche sur l'œuvre, son contexte et/ou l'auteur</li> <li>réflexion personnelle</li> <li>prise de notes</li> <li>rédaction de plan de texte</li> </ul>
2.2 Interpréter le sens d'œuvres littéraires ou à portée socio-culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>contexte socio-culturel d'une œuvre</li> <li>lecture critique</li> <li>résumé du contenu</li> <li>analyse de la portée de l'œuvre</li> </ul>	
2.3 Composer un texte structuré	<ul style="list-style-type: none"> <li>grammaire et syntaxe avancées, orthographe et ponctuation</li> <li>procédés d'écriture, particulièrement la structure de l'essai : <i>thesis statement, topic sentences, restatement, paragraph division, quotations</i></li> <li>registre de langue et vocabulaire enrichi</li> <li>défense d'un point de vue à l'écrit : prise de position et justification à partir d'exemples</li> </ul>	
2.4 Réviser ses écrits	<ul style="list-style-type: none"> <li>outils de révision: liste de vérification, grille d'évaluation, signes de correction</li> <li>relecture et/ou révision entre les pairs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>réécriture de texte</li> <li>exercices de grammaire au besoin</li> <li>repérage et correction d'erreurs</li> </ul>
2.5 Appliquer le code grammatical, syntaxique et orthographique	<ul style="list-style-type: none"> <li>grammaire et syntaxe avancées, orthographe et ponctuation, incluant l'accord des noms, des adjectifs et des verbes, la concordance des temps, les marqueurs de relation et les structures parallèles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>exercices de grammaire et de stylistique avancées et de vocabulaire enrichi</li> </ul>

## MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description de l'activité de l'évaluation	Contexte de réalisation	Objectifs d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Contrôles de lecture et/ou devoirs	individuel ou en pairs	2.1, 2.2, 2.5	compréhension de textes et/ ou de la grammaire; clarté et cohésion des réponses	tout au long de la session	<b>20 %</b>
Contrôle de grammaire et de stylistique	individuel	2.5	compréhension du code grammatical; vocabulaire enrichi	Entre les semaines 5-12	<b>5 %</b>
Rédactions (400 à 600 mots)	individuel	2	argumentation soutenue et structurée; compréhension de textes; contenu et clarté; vocabulaire enrichi; orthographe; grammaire; ponctuation; syntaxe	Deux fois au cours de la session	<b>20 %</b>
Évaluations orales (entre 5 et 8 minutes)	en groupe mais évaluation individuelle	1	organisation; contenu; argumentation; clarté; cohérence; participation; vocabulaire enrichi; grammaire	Deux fois au cours de la session	<b>15 %</b>
Évaluation finale : Évaluation orale (8 à 10 minutes)	individuel	1	organisation; contenu; argumentation; clarté; cohérence; vocabulaire enrichi; grammaire	Entre les semaines 12-15	<b>20 %</b>
Évaluation finale : Analyse critique littéraire (minimum de 550 mots)	individuel	2	compréhension des enjeux littéraires et de textes; argumentation approfondie; structure, contenu et clarté; vocabulaire enrichi; orthographe; grammaire; ponctuation; syntaxe	Entre les semaines 12-15	<b>20 %</b>
<b>TOTAL</b>					<b>100 %</b>

## MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

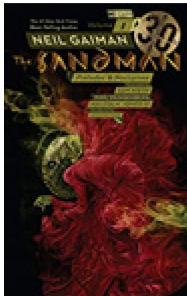
Pour les groupes de **Mark Housego** :

- Documents sur LÉA

Pour les groupes de **Alethea Paquiot** :



- **American Born Chinese**, Gene Luen Yang (Square Fish) ISBN: 978-0312384487



- **The Sandman Vol.1: Preludes & Nocturnes**, Neil Gaiman (Vertigo) ISBN: 9781401284770



- **Long Way Down**, Jason Reynolds (Atheneum/Caitlyn Dlouhy) ISBN: 978-1481438261
- Documents sur LÉA

Pour les groupes de **Jennifer Ryan** :

- Documents sur LÉA
- Roman (à être sélectionné par l'étudiant)

# RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

## Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m). Le Département des langues dispose d'un double seuil de réussite, conformément à l'article 5.5.2.2 de la PIEA intitulé « Seuils de réussite multiples » : pour réussir le cours, l'étudiant devra obtenir 60 % de moyenne générale, incluant les évaluations finales, ainsi que 60 % de moyenne aux évaluations finales (orales et écrites).

## Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1). L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant (article 5.2.5.1 de la PIEA)

## Remise des travaux

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant (article 5.2.5.2 de la PIEA). En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, avant le cours suivant, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant. Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.

## Présentation matérielle des travaux

*Les comités de cours qui choisissent d'appliquer une pénalité liée au non-respect des normes de présentations doivent l'inscrire au plan de cours commun pour les professeurs du même niveau. Lorsque cela s'applique, les étudiants doivent suivre les règles de présentation demandées par leur professeur, telles que celles suggérées par la MLA (Modern Language Association). La pénalité maximale est fixée à 10 % de la note retranchée en cas de non-respect des normes de présentation.*

Le professeur peut, à sa discrétion, retarder l'acceptation d'un travail jusqu'à ce qu'il soit conforme aux normes de présentation matérielle. Dans ce cas, le retard à remettre le travail entraîne une pénalité de 10% de la note retranchée par jour ouvrable de retard.

## Plagiat

Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 5.6.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

- 1<sup>er</sup> manquement : la note « 0 » sera attribuée pour l'examen, le travail concerné ou l'activité d'évaluation visée par ce manquement.
- 2<sup>e</sup> manquement : la note « 0 » pour le cours concerné (lors d'une récidive seulement) sera inscrite au bulletin.

## Révision de note

En cas de demande de révision de note, l'étudiant doit rencontrer son professeur avant d'entamer une demande de révision de note.

## MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX COURS

L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.

## Présence aux cours

L'étudiant est tenu de respecter l'article 5.3.4 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) ainsi que les règles propres au Département des langues. L'étudiant est prié de consulter la PIEA, article 5.2.5.1 pour savoir ce qui constitue une absence justifiée.

Pour les cours de 45 heures, après 6 heures d'absence (non justifiées) l'étudiant reçoit un premier avertissement écrit. Après 9 heures d'absence (non justifiées), l'étudiant peut se faire exclure du cours.

Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur.

## Niveau des cours

L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau de cours où il est inscrit est trop bas.

## POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA), la Politique institutionnelle de la langue française (PILF), la Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence (PPMÉTEHV), les Conditions d'admission et cheminement scolaire, la Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : [www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques](http://www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

## Le Centre d'aide en langues (CAL) – E-0012 (au sous-sol)

Besoin d'un coup de pouce en anglais ou en espagnol? Le CAL est là pour ça! Et c'est gratuit!

Connectez-vous à l'équipe TEAMS EDU-Centre d'aide en langues (CAL) en [cliquant ici](#).

Trois formules vous sont offertes **gratuitement** :

1. Tutorat par les pairs: consiste à vous jumeler avec un tuteur pendant une plage horaire qui vous convient tout au long de la session. Inscrivez-vous [ici](#) le plus tôt possible par le biais de la page TEAMS pour profiter pleinement de ce service.
2. Aide ponctuelle : des professeurs et des tuteurs sont disponibles au cours de la session pour répondre à vos questions.
3. Autoapprentissage : Des exercices supplémentaires en mode autoapprentissage sont offerts.

## Le centre de services adaptés – pour les étudiants en situation de handicap

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par Mio à "Service, CSA" ou par courriel à [servicesaadaptés@cegepmontpetit.ca](mailto:servicesaadaptés@cegepmontpetit.ca).

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

## MA RÉUSSITE AU CÉGEP

Pour avoir un aperçu de l'ensemble des ressources et services disponibles, vous êtes invités à consulter le site web <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/>

## La Boussole interculturelle

**Pour les étudiants ayant un besoin de support pour surmonter les défis qui représentent l'adaptation au cégep ou à la culture québécoise et pour rencontrer les exigences linguistiques en français, en anglais et en informatique**

En concertation avec les autres services du cégep, la Boussole interculturelle offre aux étudiants autochtones et aux étudiants issus de l'immigration ou internationaux la possibilité de recourir à différentes ressources pour faciliter leur intégration au cégep et leur cheminement scolaire incluant un accueil et de l'aide à l'intégration, un atelier "Réussir ses études au Québec", un accompagnement personnalisé, une orientation vers les ressources adéquates, un jumelage, un accompagnement dans la recherche d'accommodements raisonnables et des activités de rencontre et de réseautage.

Équipe de la Boussole : Hanaa Haijoubi et Jean-Luc Djigo

- par courriel : [interculturel@cegepmontpetit.ca](mailto:interculturel@cegepmontpetit.ca)
- en personne : B24 (Longueuil)